

Assurance auto: La fraude expose

- ✓ Une étude de la profession l'estime à 21% des indemnisations
- ✓ Les assureurs revoient leur centrale des risques
- ✓ Plusieurs affaires de faux sinistres en cours d'instruction

Un sinistre indemnisé par les assureurs sur cinq est un faux. La Fédération marocaine des sociétés d'assurances et de réassurance (FMSAR) vient d'achever une étude sur la hausse des dossiers d'indemnisation liés aux accidents de la route. Les conclusions n'ont pas encore été rendues publiques, mais selon la Fédération, la fraude en matière d'indemnisation des accidents de la circulation représente plus de 21% des débours des assureurs.

L'économiste Par
Hassan EL ARIF |
Edition N°:5302 Le
27/06/2018

Industrie des engrais: L'OCP fait valoir ses «best practices»

- ✓ Casablanca abrite le 31e congrès technique international des engrais de l'AFA
- ✓ Au menu: Nouvelles technologies et échange d'expertises
- ✓ L'Office au cœur de nouveaux partenariats arabo-arabes

Technologies de pointe pour la production d'engrais azotés et phosphatés, fabrication d'engrais NPK, stabilité et fiabilité des processus d'exploitation, derniers développements dans les catalyseurs et les produits chimiques nécessaires pour l'industrie des engrais,

réhabiliter et augmenter l'efficacité des unités de production, économie d'énergie et durabilité, big data...

elles sont les thématiques débattues lors de la 31e édition du Congrès technique international des engrais organisé par l'Association arabe des fertilisants (AFA), en partenariat avec l'OCP. Un événement qui vise la présentation des dernières innovations dans le domaine. Il se tient du 26 au 28 juin à Casablanca. Le Maroc abrite pour la cinquième fois ce meeting.

Durant 3 jours, ce congrès accueille plus de 300 participants composés de CEO d'entreprises arabes et internationales, de présidents d'organisations

internationales, des experts seniors, des cadres et des DG. Outre les arabes, des délégations d'autres pays prennent part à cette grand-messe qui s'impose en tant qu'événement phare de l'industrie des fertilisants dans la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Sont représentés la Chine, le Danemark, la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Inde, le Canada, les États-Unis, l'Italie, les Pays-Bas, la Suisse et le Royaume-Uni.

L'Economiste Par
Nadia DREF | Edition
N°:5302 Le
27/06/2018

RC décennale, Tout risque chantier: Les textes d'application enfin examinés

- ✓ Réunion jeudi 28 juin de la commission Régulation
- ✓ La demande d'agrément de «RMA Assistance» à l'instruction

RC décennale, Tout risque chantier, assurance contre les risques catastrophiques... les projets de textes d'application de ces trois lois, publiées depuis plusieurs mois, seront discutés ce jeudi 28 juin par la commission Régulation composée de trois représentants de l'Autorité de contrôle, des assurances et de la prévoyance sociale, de l'administration et des secteurs soumis à la supervision de l'Acaps. Elle doit livrer son avis sur ces projets avant qu'ils ne soient

transmis au ministère des Finances. Cela augure aussi de l'entrée en vigueur avant la fin de l'année de ces textes tant attendus.

Le Tout risque chantier et la RC décennale présentent des avantages importants aussi bien pour les entreprises de BTP que pour les acquéreurs et les futurs propriétaires de biens immobiliers. Ces couvertures d'assurance visent à sécuriser les investissements en matière de construction puisqu'en cas de sinistre, les réparations et les indemnités seront prises en charge par les assureurs. Elles devraient contribuer à la professionnalisation du secteur du BTP et à l'amélioration de la qualité des constructions en renforçant le respect des normes de construction.

L'Economiste Par
Khadija MASMOUDI

**Edition N°:5301 Le
26/06/2018**

Agadir aura sa Cité des Mers

- ✓ Un pôle touristique, culturel, éducatif et scientifique pour relancer la destination
- ✓ Ce concept qui existe déjà dans le monde nécessitera un budget de 50 millions d'euros
- ✓ 5 ha identifiés à Anza, pour le futur hub des sciences de la mer

A la demande du Collectif régional pour le développement économique et social dans le Souss Massa, un Groupe d'experts franco-marocains s'est penché sur la question et a pu aboutir à un projet en réponse à ces préoccupations, la Cité des Mers d'Agadir. Il s'agit d'un concept novateur pour le Maroc, à implanter dans un territoire déjà tourné vers la mer, Agadir en l'occurrence. Ce futur pôle d'attractivité touristique, culturel, éducatif et scientifique

favorisera une nouvelle activité économique en attirant un maximum de visiteurs qu'ils soient touristes ou professionnels, enfants, jeunes, ou adultes. Et ce, en leur présentant des scénographies d'exception et des attractions innovantes.

«Le projet doit susciter l'envie, puis la joie d'avoir découvert des phénomènes naturels, vu des espèces marines fantastiques à travers les aquariums», explique Dr. Mohamed Bouayad, président d'Agadir Haliopôle Cluster et l'un des concepteurs du projet. «Les visiteurs doivent repartir en ayant appris des «tas de choses», rencontré des gens d'exception comme les chercheurs, experts et animateurs... ce sera un lieu de plaisir et de partage des connaissances», a-t-il ajouté.

Outre son rôle à caractère touristique et éducatif, la Cité des Mers d'Agadir permettra de favoriser les échanges culturels et pédagogiques à travers des expositions, des ateliers, des séminaires, des conférences, des projets de recherche scientifique... Elle sera porteuse d'une nouvelle image qui servira de vecteur de communication au pays et à la région.

**L'Economiste Par
Fatima NAKHLI**

**Edition N°:5297 Le
20/06/2018**

Tourisme : Tenue au Maroc du Congrès Mondial 2018 de la FIJET

La FIJET (Fédération Internationale des Journalistes et Écrivains du Tourisme) a choisi le Maroc et la ville de Marrakech pour abriter son congrès mondial annuel,

parmi plusieurs autres pays candidats.

Le dossier de candidature à l'organisation de ce congrès présenté par l'AMJET-FIJET Maroc était axé essentiellement sur les infrastructures hôtelières, les attraits

touristiques de Marrakech et de sa région, ainsi que le programme de séjour prévisionnel riche et varié que nous avons prévu pour les congressistes.

M. Tijani Haddad, Président de FIJET Monde, s'est déplacé personnellement à plusieurs reprises au Maroc, au nom du bureau exécutif, et a pu constater que notre association offrait toutes les garanties de réussite d'un événement de cette envergure.

**La Nouvelle Tribune LE
28 JUIN 2018**

AMDL : En 2016, le secteur transport et logistique a contribué à 5% du PIB

La Chambre de commerce Britannique au Maroc a organisé, mardi 26 juin, à Casablanca une conférence-débat sur le thème : « Transport et logistique au Maroc : Vers une intégration et une croissance économique ».

L'invité d'honneur était Mohamed Najib Boulif, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, chargé du Transport. La conférence était l'occasion de dresser un état des lieux de la stratégie logistique nationale lancée par l'Etat en 2010.

M. Boulif a passé en revue les différents projets mis en place depuis 2010 et a évoqué les solutions proposées aux PME et sociétés souhaitant sortir de l'informel. «

Sans les transporteurs et les logisticiens, l'économie ne peut pas marcher », a souligné dans son allocution le secrétaire d'Etat. En réponse sur la question du transport informel, Boulif a signalé qu'« on est toujours en phase de demander à l'Etat d'être présente et de pouvoir mettre la main à la poche. Les citoyens ne comprennent pas que faire de la compétitivité est quelque chose qui va de soi à partir des potentialités de l'entreprise et créer l'environnement idéal pour avancer et innover ».

Pour ce qui est de la stratégie logistique nationale, M. Boulif a mis en lumière le volet de la gouvernance adaptée au secteur entre l'AMDL (Agence marocaine du développement et de logistique) et OMCL

**La Nouvelle Tribune LE
27 JUIN 2018**

Coopération maroc- côte d'ivoire

Le souss et san pedro s'allient



Les deux parties se sont accordées sur la définition, d'un commun accord, d'un plan d'action détaillé sur la base des axes de collaboration arrêtés assorti d'un programme concret de coopération.

La mission de coopération menée, du 18 au 23 juin, dans la région de San Pedro (Côte d'Ivoire) par une délégation du Conseil régional de Souss-Massa a été couronnée, vendredi dernier, par la signature d'un memorandum d'entente entre les deux régions. Paraphée du côté marocain par Brahim Hafidi, président du Conseil régional de

Souss-Massa, et du côté ivoirien par Donatien Beugre, président de la région de San Pedro, cette entente-cadre témoigne de la volonté des deux régions de développer une collaboration à long terme qui sera concrétisée par une convention de coopération décentralisée. Et en application des dispositions de ce memorandum, qui sera soumis à la délibération des deux conseils régionaux pour approbation, les deux parties se sont accordées sur la définition d'un commun accord, d'un plan d'action détaillé sur la base des axes de collaboration arrêtés avec un programme concret de coopération et la mobilisation du financement pour la mise en œuvre des actions de coopération. «Les axes retenus sont la conclusion de

pourparlers entre les deux régions, mais aussi les visites effectuées et le forum économique tenu entre les acteurs ivoiriens et marocains», explique Hafidi.

À ce sujet, les domaines de coopération couvrent l'agriculture et l'agro-industrie, la pêche maritime, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, le tourisme et l'artisanat ainsi que les échanges économiques. «Cette convergence de vision a été un facteur de rapprochement qui a permis la conclusion de cette entente-cadre entre les deux régions», précise Donatien Beugre.

D'autres axes ont été intégrés dans le cadre de ce partenariat. Il s'agit de l'accès à l'eau potable et à l'éducation, des changements climatiques et des

énergies renouvelables, de même que l'entrepreneuriat local, l'accompagnement de la TPE et de la PME et les échanges culturels. En vertu de ce mémorandum, il a aussi été convenu que la liste des domaines de coopération ne soit pas arrêtée et que d'autres axes de collaboration puissent être ajoutés par les deux parties. Ces dernières se sont engagées à conjuguer leurs efforts à travers l'échange d'informations et de documentation, mais aussi à faciliter les contacts entre les personnes impliquées dans un projet de collaboration et à identifier conjointement les opérateurs et bénéficiaires pour chaque projet. Enfin, la cérémonie de signature a été marquée par la lecture des synthèses des travaux des tables rondes et des B to B

tenus dans le cadre du forum.

**Les Eco.ma Écrit par
NES en Côte d'Ivoire,
Yassine Saber : 26
juin 2018**